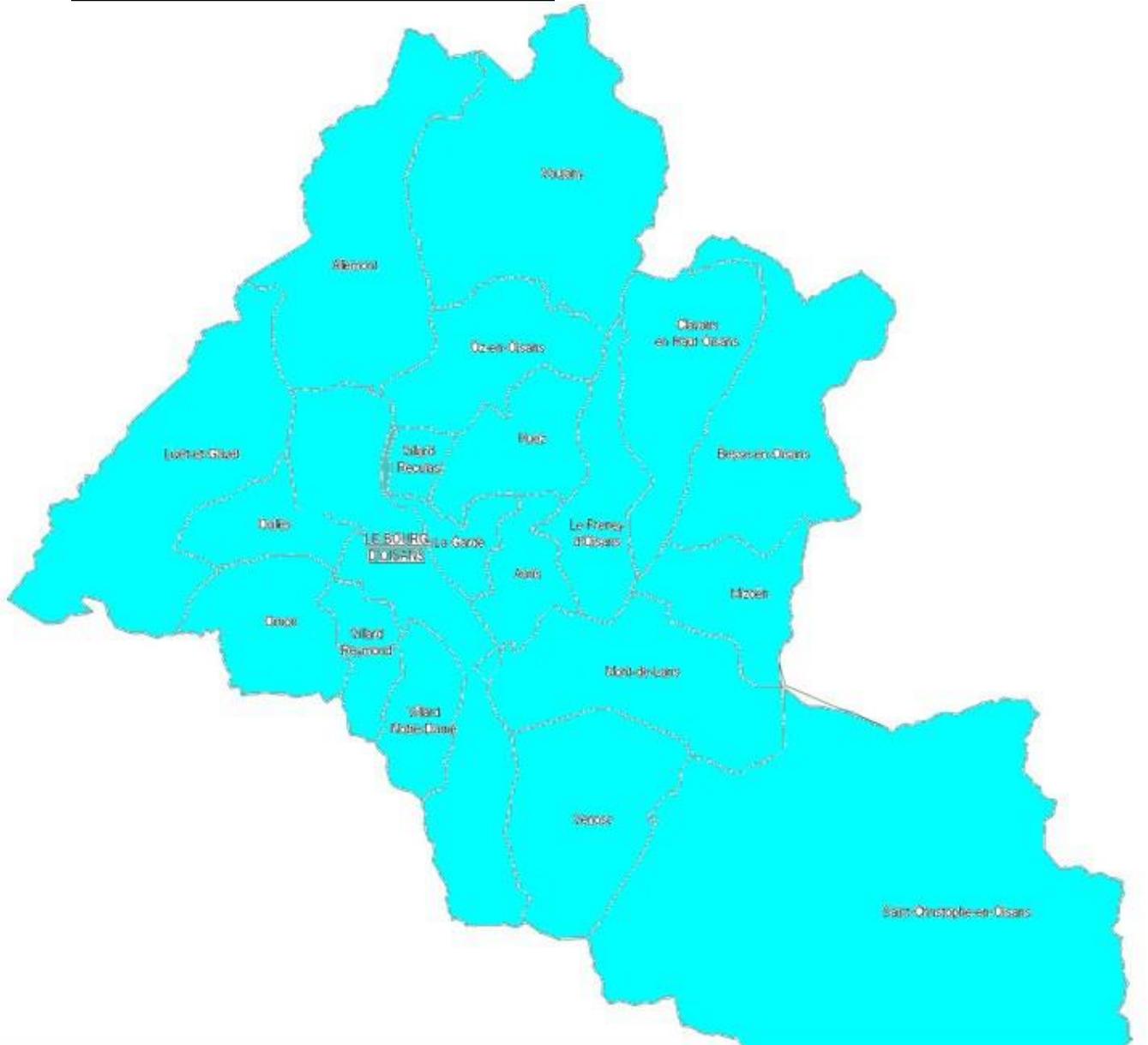


SUD ISERE : OISANS

- COMPOSITION DU TERRITOIRE



Ce canton et territoire est situé dans la partie la plus à l'Est de département et en zone montagneuse plus particulièrement, si ce n'est la vallée de l'Oisans. On notera les plus hauts sommets du département, des stations de sport d'hiver particulièrement connues, comme les 2 Alpes ou la mythique Alpe d'Huez, mais aussi la présence de 2 barrages hydro-électriques important en haut de la vallée de l'Oisans (le Chambon) et l'autre sur la rivière Romanche (Grandmaison).

Ce territoire est bordé par le département de la Savoie au Nord & à l'Est, par le département des Hautes Alpes au Sud-Est, le territoire de la Matheysine au Sud & Sud-Ouest, un bout du territoire de l'agglomération grenobloise (secteur du Pays Vizillois) à l'Ouest et le territoire du Grésivaudan, par les crêtes du massif de Belledonne, au Nord-Ouest.

Ce gros bout du canton Oisans-Romanche (1,72% du département) compte 20 communes (3,8 % du département).

La superficie du territoire compte pour 7,3 % du département, soit légèrement moins qu'1/13^{ème}, les territoires du département étant au nombre de 13.

Ce territoire est particulièrement enclavé, particulièrement difficile d'y circuler en été, mais surtout en hiver avec l'affluence vers les stations de sport d'hiver, mais nul doute que ses habitants sont habitués à se déplacer vers Grenoble et son agglomération pour les besoins de services.

Territoire de l'Oisans		Ville de référence	LE BOURG D'OISANS
Code Postal	Communes du territoire par ordre alphabétique en lien avec les cantons et les codes postaux		
CANTON DE OISANS-ROMANCHE			
38114	Allemond / Oz-en-Oisans / Vaujany / Villard-Reculas		
38142	Auris-en-Oisans / Besse-en-Oisans / Clavans-en-Haut-Oisans / Le Freney d'Oisans / Mizoën		
38220	Livet & Gavet		
38250	La Garde / LE BOURG D'OISANS		
38520	Ornon / Oulles / Saint-Christophe-en-Oisans / Venosc (Les 2 Alpes) / Villard Notre-Dame / Villard-Raymond		
38750	Huez (L'Alpe d'Huez)		
38860	Mont-de-Lans		

• DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION & DES MK LIBERAUX

Le tableau suivant correspond aux codes couleurs des densités de professionnels (1^{ère} ligne) et d'habitants (2^{ème} ligne) et servira au tableau suivant indiquant les densités par commune, canton et territoire, ainsi que les rangs respectifs ; place de la commune dans le département, idem pour le canton et pour le territoire.

	de 0 à 0,249 kiné pour mille habitants de 0 à 24 habitants au km ²		de 1,2 à 1,349 kinés pour 1000 habitants 14 149 à 194 habitants au km ²
	de 0,25 à 0,499 kiné pour mille habitants de 25 à 74 habitants au km ²		de 1,35 à 1,699 kiné pour mille habitants de 195 à 274 habitants au km ²
	de 0,5 à 0,799 kiné pour mille habitants de 75 à 94 habitants au km ²		de 1,7 à 2,249 kinés pour 1000 habitants de 275 à 399 habitants au km ²
	de 0,8 à 0,949 kiné pour mille habitants de 95 à 110 habitants au km ²		de 2,25 à 3,249 kinés pour 1000 habitants de 400 à 899 habitants au km ²
	de 0,95 à 1,049 kiné pour mille habitants de 111 à 134 habitants au km ²		de 3,25 à 4,999 kinés pour 1000 habitants de 401 à 3999 habitants au km ²
	de 1,05 à 1,199 kiné pour 1000 habitants de 135 à 148 habitants au km ²		plus de 5 kinés pour 1000 habitants plus de 5000 habitants au km ²

○ DEMOGRAPHIE & DENSITE

Cet ancien canton-territoire, maintenant très grande partie du canton Oisans-Romanche, compte **10697 habitants**, soit 0,83 % de la population iséroise.

La densité de population est de **20 habitants/km²**, soit 87,1% inférieur au chiffre moyen départemental.

La densité des professionnels est de **2,057 kiné/1000 habitants**, soit **64,17 % supérieur au chiffre moyen départemental**. On notera qu'ils sont **22**, soit **1,33 % du département**, mais aussi avec 4 remplaçants (+1 par rapport à juin 2017, puis encore 1 de plus par rapport à septembre 2017) résidant dans le secteur...

Ce différentiel (0,5%) à l'avantage de l'installation des professionnels montre que le territoire est peu peuplé, mais que la couverture en masseurs-kinésithérapeutes est plus que satisfaisante, même si les habitants doivent se déplacer. Le tableau suivant montrera la répartition des professionnels dans la commune la plus importante, le Bourg d'Oisans, mais également dans certaines stations, et notamment les plus fréquentées.

3 communes (15% du territoire) avec au moins 1 MK installé présentent une densité supérieure à la moyenne départementale. Il s'agit de 3 stations, Le Bourg d'Oisans étant juste en dessous du chiffre départemental, alors que la commune en moyenne altitude, au-dessous des 2 Alpes (densité la plus

élevée du département) a une densité nettement inférieure à la moyenne départementale (0,805) de 35,75 %.

15 communes (75% du territoire) ne disposent d'aucun masseur-kinésithérapeute, confirmant comme en Matheysine la difficulté d'installation en zone rurale et/ou montagnarde, mais également les habitudes des habitants à se déplacer, une fois situés dans des secteurs enclavés ou particulièrement distants des grands centres urbains.

CANTONS & COMMUNES		dénombrement		densité MK	rang départemental		POPULATION	
		habitants	MK	/1000 hab	canton	commune	densité	rang dép.
21	ensemble du canton OISANS-ROMANCHE	33005	48	1,454	20			
30	gde partie du canton OISANS-ROMANCHE	10697	22	2,057	5			
140	ALLEMOND	956	6	6,276		3	47	28
141	AURIS	201	0	0,000		210		
142	BESSE	144	0	0,000		210		
143	CLAVANS EN HAUT-OISANS	110	0	0,000		210		
144	HUEZ	1411	5	3,544		12		
145	LA GARDE	113	0	0,000		210		
146	LE BOURG D'OISANS	3228	4	1,239		118		
147	LE FRENEY D'OISANS	252	0	0,000		210		
148	LIVET-ET-GAVET	1203	0	0,000		210		
149	MIZOEN	195	0	0,000		210		
150	MONT-DE-LANS	1243	1	0,805		156		
151	ORNON	134	0	0,000		210		
152	OULLES	12	0	0,000		210		
153	OZ	233	0	0,000		210		
154	SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	105	0	0,000		210		
155	VAUJANY	303	0	0,000		210		
156	VENOSC	730	6	8,219		1		
157	VILLARD NOTRE-DAME	26	0	0,000		210		
158	VILLARD-REYMOND	36	0	0,000		210		
159	VILLARS-RECLAS	62	0	0,000		210		
OISANS		10697	22	2,057	Départ.	3	20	17

○ **MOUVEMENTS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX**

	KINES POUR LE CANTON DE		COMMUNES COMPOSANT LE CANTON					% de la commune				
	AU TOTAL	CANTONS	MK libéraux Inscrits			NOM	Nbre d'habitants	Nombre de MK			rapport au canton	rapport au territoire
			"Cab"	Remp	Total			au 26/09	au 05/12	R		
OISANS	22	OISANS	22	4	26	ALLEMOND	956	5	6	1	27%	
						AURIS-EN-OISANS	201	0	0	0	0%	
						BESSE-EN-OISANS	144	0	0	0	0%	
						CLAVANS-EN-HAUT OISANS	110	0	0	0	0%	
						HUEZ (L'ALPE D'HUEZ)	1411	5	5	2	23%	
						LA GARDE	113	0	0	0	0%	
						LE BOURG D'OISANS	3228	5	4	0	18%	
						LE FRENEY D'OISANS	252	0	0	0	0%	
						LIVET-ET-GAVET	1203	0	0	0	0%	
						MIZOEN	195	0	0	0	0%	
						MONT-DE-LANS	1243	1	1	1	5%	
						ORNON	134	0	0	0	0%	
						OULLES	12	0	0	0	0%	
						OZ-EN-OISANS	233	0	0	0	0%	
						ST-CHRISTOPHE-EN-OISANS	105	0	0	0	0%	
						VAUJANY	303	0	0	0	0%	
						VENOSC (LES 2 ALPES)	790	8	6	0	27%	
						VILLARD NOTRE-DAME	26	0	0	0	0%	
						VILLARD-REYMOND	36	0	0	0	0%	
VILLARS-RECLAS	62	0	0	0	0%							

Il y a eu pas mal de mobilité sur les 15 mois entre fin 2010 & mars 2012, puisqu'il s'agit de plus de 15% des professionnels qui ont bougé dans ce territoire, du moins pour les 9 premiers mois de 2011, le dernier trimestre ayant été plus stable avec près de 5% de mouvements, ce qui reste supérieur au reste du département et une vraie stabilité depuis lors. Le trimestre de mars à juin 2012, ainsi que la période de juin à juillet 2012, est particulièrement stable. Enfin, on notera juste un mouvement entre juillet et septembre 2012, soit 4,76%. On a également (comme dans de nombreux territoires) des équilibres entre remplaçants non pris en compte et mouvement de professionnels, le taux étant de 10% entre septembre & décembre 2012 et stable depuis. On notera la diminution de 2 unités entre mars et juin 2013, soit plus de 9,5% de l'ensemble, et même ordre de grandeur quant au mouvement entre juin et septembre 2013, soit 10,5%, avant la remontée d'une unité (+ 5,9%), puis l'ajout d'encore une unité (5,88%) et plus particulièrement dans la seule commune qui avait une densité inférieure à celle du département. Entre février et juin 2014, ce sont 3 mouvements avec un solde positif de 2 unités (11,11%) qu'on retrouve alors. L'été 2014 a vu deux mouvements s'équilibrant et le dernier trimestre particulièrement stable, alors qu'il y a une baisse d'une unité entre mars et juin 2015, soit 5%, puis à nouveau stabilité pour le second semestre. A l'inverse début 2016 voit un mouvement positif de 2 unités (10,5%), avant la baisse d'une unité au deuxième trimestre 2016 et rien d'inchangé au 3^{ème} trimestre, avant un mouvement positif portant sur 2 professionnels, soit un solde positif de 3(+15,8%) en 2016. Et avec 1 professionnel de plus au début 2017, puis retour au chiffre précédent au 2^{ème} trimestre, avant une franche augmentation de 2 unités au 3^{ème} trimestre, puis pas de changement fondamental au dernier trimestre malgré 3 mouvements, ce qui fait qu'il y aura eu 2 professionnels de plus en 2017 avec un total de 7 mouvements.

On note également la prise en compte du nombre de remplaçants dans une colonne dédiée.

Il n'y a aucun exercice exclusif à domicile, un exercice principal à Allemond et un exercice complémentaire à Venosc (station des 2 Alpes), ce qui concerne un seul professionnel.

L'application de la convention, notamment pour la régulation démographique, implique de connaître le zonage arrêté par l'ARS Rhône-Alpes le 30 novembre 2012, en attente d'un autre zonage en lien avec la signature le 6 novembre 2017 d'un avenant conventionnel remettant en vigueur le conventionnement sélectif..

TERRITOIRE		OISANS	
code	classification	Canton de	Communes concernées
1	sur-dotée	LE BOURG D' OISANS	Allemond, Auris en Oisans, Besse en Oisans, Clavans en Oisans, Huez, La Garde, Le Bourg d'Oisans, Le Freney d'Oisans, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz en Oisans, St-Christophe en Oisans, Vaujany, Vénosc, Villard Notre-Dame, Villard-Reculas & Villard-Reymond
2	très dotée	aucune commune	
3	intermédiaire	IDEM	Livet & Gavet
4	sous-dotée		
5	très sous-dotée	IDEM	Mont de Lans

La situation est assez particulière, puisque la seule commune considérée comme très sous-dôtée est un bassin de vie à elle seule, présente une densité relativement proche de la densité du département, alors que toutes les autres communes, sauf Livet-et-Gavet sont concernées par la limitation de conventionnement. 78% d'entre elles ne propose aucun professionnel.

• **SITUATION DES SALARIES**

TYPE STRUCTURE	DENOMINATION	Téléphone	Localisation
MaRetraite	résidence les Tilleuls	0479798209	ALLEMONT

